



UN DÉPLACEMENT EN ISRAËL AU CŒUR DES GRANDS SUJETS D'ACTUALITÉ

Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire d'amitié France – Israël à Jérusalem et Tel-Aviv

1^{er} au 4 mai 2018

Une délégation du groupe interparlementaire France-Israël, présidée par M. Philippe Dallier, Président du groupe, accompagné de MM. Gilbert-Luc Devinaz, Roger Karoutchi, Hervé Marseille et Mme Patricia Schillinger, vice-présidents, s'est rendue en Israël du 1^{er} au 4 mai 2018. De nombreuses visites et entretiens y ont été organisés, à Jérusalem puis à Tel-Aviv, dans un contexte marqué par la commémoration du 70^e anniversaire de la création de l'État d'Israël.

I. Les questions régionales, en particulier l'Iran, au cœur des discussions

A – L'Iran, principal sujet de préoccupation pour les interlocuteurs israéliens rencontrés

Outre M. Yuli Edelstein, Président de la Knesset (parlement monocaméral israélien), MM. Elie Elalouf, président du groupe d'amitié Israël-France de la Knesset, Eyal Ben Reuven, député, David Akov, directeur adjoint du centre de recherche du ministère des Affaires étrangères, et Zvi Tal, directeur adjoint pour l'Europe au ministère des Affaires étrangères ont insisté sur le fait qu'Israël voyait dans l'Iran, et non dans le conflit israélo-palestinien (*cf. infra*), la principale menace pesant sur sa sécurité. La menace iranienne est double : son programme de développement nucléaire, d'une part, et sa volonté d'hégémonie régionale, d'autre part.

Sur le premier point, les personnes rencontrées par les sénateurs sont longuement revenues sur les déclarations du Premier ministre Benjamin Netanyahu, intervenues le 30 avril, soit la veille de l'arrivée de la délégation française. Ce dernier a en effet affirmé qu'Israël disposait de nouvelles « preuves concluantes » d'un plan secret que

l'Iran pourrait activer à tout moment pour se doter de la bombe atomique, douze jours avant une échéance cruciale pour l'accord initialement conclu à Vienne le 14 juillet 2015 sur le nucléaire iranien (accord connu sous l'acronyme anglais JCPOA : *Joint Comprehensive Plan of Action*). Israël devait donc se préparer à toute éventualité et ferait tout pour empêcher que l'Iran se dote de l'arme nucléaire.



Rencontre avec M. Yuli Edelstein, Président de la Knesset (à droite)

Sur le second point, les interlocuteurs israéliens ont dénoncé les ambitions de puissance régionale de l'Iran, en particulier le financement du Hezbollah au Liban, du Hamas à Gaza et des milices chiites en Syrie.

Le député Eyal Ben Reuven, membre de la commission des Affaires étrangères et de la défense nationale de la Knesset, a insisté sur la menace que fait peser la présence iranienne en Syrie.

Selon lui, les Iraniens envoient chaque jour des hommes grossir les rangs des milices chiites avec pour objectif d'atteindre le nombre de 20 000 combattants. Tout comme les Russes, il est probable qu'ils revendiqueront des bases militaires (maritimes et aériennes) en Syrie en contrepartie de leur aide au régime de Bachar Al Assad.

Or Israël rejette catégoriquement l'idée d'une frontière terrestre avec l'Iran, et s'efforce de faire pression sur tous ceux qui peuvent éviter cette confrontation, à savoir les Russes et les Américains. La perspective que les seconds retirent leurs troupes présentes en Syrie suscite de vives inquiétudes en Israël.



La délégation sénatoriale française à la Knesset

Pour sa part, la délégation française a également relevé que M. Nasser Bourita, le ministre marocain des Affaires étrangères, a annoncé, le 1^{er} mai, que le Maroc rompait ses relations diplomatiques avec l'Iran, accusé d'avoir facilité la livraison d'armes au Front Polisario par l'intermédiaire de son allié du Hezbollah libanais.

B - Le conflit israélo-palestinien

Lors de sa rencontre avec la délégation, le député Eyal Ben Reuven a estimé que le conflit israélo-palestinien était moins un enjeu sécuritaire qu'un enjeu politique. Contrôler la vie de milliers de Palestiniens par l'intermédiaire de l'armée n'était pas viable sur le long terme. À ses yeux, il importe qu'Israël reste l'État démocratique le plus fort de la région et fasse preuve de responsabilité, quitte à accepter des compromis.

Les personnes rencontrées par le groupe d'amitié ont souligné, par ailleurs, qu'il existait encore plusieurs obstacles au règlement du conflit, en particulier :

- le fait que M. Mahmoud Abbas, Président de l'Autorité palestinienne, souffre d'un grand déficit de légitimité (selon des sondages, il serait rejeté par 70 % des Palestiniens) et a perdu le contrôle sur la bande de Gaza, dominée par le Hamas ; en outre, plusieurs interlocuteurs israéliens se sont émus de son discours d'ouverture prononcé le 30 avril lors de la réunion du Conseil national palestinien.

M. Mahmoud Abbas avait en effet déclaré que la persécution des juifs en Europe, des pogroms au Moyen Âge à l'Holocauste, ne constituait pas des crimes antisémites mais des actes provoqués par leur « rôle social », dans « l'usure, la banque... » ;

- la peur que la Cisjordanie ne connaisse la même évolution que Gaza, qui est passée entre les mains du Hamas après le retrait d'Israël en 2004-2005 ;

- l'attachement symbolique de certains Israéliens à la Cisjordanie (Judée-Samarie) ;

- le refus opposé par les Palestiniens à de précédentes propositions israéliennes, dont certaines étaient pourtant « généreuses ».



Le Président Philippe Dallier et M. Elie Elalouf, Président du groupe d'amitié Israël-France de la Knesset

Interrogés par la délégation du groupe d'amitié, à plusieurs reprises, sur la situation humanitaire dramatique à Gaza (notamment l'accès à l'eau de ses habitants), les dirigeants israéliens rencontrés ont pointé la responsabilité du Hamas, rappelant que c'étaient les Palestiniens eux-mêmes qui avaient choisi le parti pour gérer Gaza.

Toutefois, ils ont admis que cette situation maintenait des milliers de jeunes Gazaouis dans la haine d'Israël. Ils estiment aussi que si le Hamas a manifesté des velléités de réconciliation avec l'Autorité palestinienne, c'est uniquement parce qu'il était incapable de gérer la situation à Gaza et souhaitait lui déléguer ces responsabilités sans pour autant accepter de renoncer aux armes.

II. La relation franco-israélienne

A - Le recul de l'influence de la diplomatie française dans cette région du monde

De nombreux interlocuteurs ont relevé - souvent pour le déplorer - un recul de l'influence française au Proche-Orient en raison des prises de position perçues comme hostiles à Israël. À titre d'exemples, ils ont mis en avant :

- la situation à Gaza : à la suite des manifestations du 27 avril 2018, la France avait été le seul pays à faire état de « tirs indiscriminés » pour désigner la réaction de l'armée israélienne ;

- l'absence de contrôle de l'utilisation de l'aide financière versée aux Palestiniens ;

- la position de la France au moment où l'Unesco avait adopté le 5 mai 2017 une résolution sur le statut de Jérusalem, proposée par plusieurs pays arabes. Le Premier ministre israélien Benyamin Nétanyahou avait alors fustigé un texte « absurde », niant selon lui le lien historique entre Jérusalem et les juifs. À cet égard, la décision du Président américain Donald Trump de transférer, le 15 mai 2018, l'ambassade des États-Unis de Tel-Aviv à Jérusalem, a été unanimement saluée par les personnalités rencontrées.

B - La relation entre les juifs français et Israël

Les députés israéliens rencontrés ont insisté sur les liens d'amitié anciens et profonds qui unissaient la France et Israël. Ils ont toutefois indiqué que la France était malheureusement perçue par une partie de la « rue israélienne » comme un « pays plutôt antisémite », tandis qu'une autre partie reconnaissait au moins la détermination des gouvernements français successifs dans la lutte sans concession contre l'antisémitisme et toutes les formes de racisme qui minent le Pacte républicain.

De nombreuses discussions ont porté sur l'« *alya* » (terme hébreu désignant l'acte d'émigration en Israël de juifs de diaspora) qui concernerait, d'après l'Agence juive, un nombre croissant de juifs français, inquiets de la montée de l'antisémitisme en France. Les membres de la délégation française ont aussi mentionné le phénomène de l'« *alya interne* » caractérisé par des déplacements des juifs français, notamment en Ile-de-France, où beaucoup de juifs, dès qu'ils en ont financièrement la possibilité, quittent la Seine-Saint-Denis pour rejoindre la banlieue Ouest (Levallois, Neuilly, Boulogne-Billancourt...), où ils se sentent davantage en sécurité.

C.- La saison croisée France-Israël

La délégation française a pu également rencontrer Mme Barbara Wolffer, Directrice de l'Institut français d'Israël, pour évoquer le lancement de la « saison croisée » France-Israël qui devait marquer une nouvelle et importante étape dans les relations entre les deux pays.

Culture, innovation, sciences, éducation, francophonie devaient être au cœur de cette

« saison croisée », qui doit se dérouler simultanément dans les deux pays de juin à novembre 2018.



Dépôt d'une gerbe de fleurs au Mémorial de la Shoah

À cet égard, l'accent a été mis sur les axes communs en matière de développement technologique entre Israël « *start-up Nation* » et la « *French tech* ». M. Philippe Dallier a annoncé l'organisation, le 16 mai 2018, au Sénat, d'un colloque sur le thème « France-Israël : regards croisés sur l'innovation technologique ». Israël, incarnation de la « *start-up Nation* » depuis une décennie, pouvait être le modèle à suivre par la France car l'ambition de celle-ci était de devenir également, dans les années ou décennies à venir, une « *start-up Nation* ».

Aujourd'hui, plus de 6 000 *start-up* existent en Israël, elles couvrent les domaines les plus variés : les télécommunications et médias, l'informatique, les nanotechnologies, la santé ou encore des technologies « propres ».

Rapporté aux quelque 9 millions de citoyens, ce chiffre place Israël à la première place mondiale en termes de nombre de jeunes pousses par habitant : une *start-up* pour 1 500 habitants contre une pour 9 000 habitants en France.

Ces succès résultent, dans une large mesure, d'une politique nationale volontariste. Ainsi, Israël investit 4,3 % de son PIB dans la recherche et le développement (R&D), soit deux fois plus que la France (2,2 %).

La délégation a pu échanger sur ces sujets à l'occasion de sa rencontre avec des représentants du groupe Thalès ainsi qu'avec ceux de trois *start-up* françaises implantées en Israël.

La délégation a rencontré des professeurs de l'Université hébraïque de Jérusalem et a pu constater à quel point le système universitaire israélien, qui existe depuis les années 1960, stimule l'innovation.

Trois universités israéliennes sont classées parmi les cent universités les plus innovantes dans le monde : l'université hébraïque de Jérusalem, l'université de Tel Aviv et l'Institut de technologie israélien du Technion de Haïfa.

Les professeurs rencontrés par les sénateurs ont vanté les résultats de la structure de l'Université hébraïque dénommée « Yissum », qui, depuis sa création en 1964, amène sur le marché les technologies et les découvertes des étudiants et des chercheurs, avec 1 000 brevets enregistrés correspondant à 2 800 inventions, plus de 900 technologies autorisées et au lancement de 125 *start-up*.

Le système est incitatif pour toutes les parties prenantes dans la mesure où les bénéfices de l'innovation reviennent à :

- 40 % au chercheur
- 20 % au laboratoire
- 40 % à l'université.

La délégation sénatoriale estime qu'il s'agit d'une des clés de la réussite israélienne dont la France pourrait utilement s'inspirer.

*
* *

Le déplacement du groupe d'amitié en Israël s'inscrit dans le cadre du resserrement des liens entre nos deux pays. Après ce déplacement, M. le Président de la Knesset a d'ailleurs rendu visite du Président du Sénat les 16 et 17 mai 2018 et un accord de coopération interparlementaire - le premier accord dans l'histoire de nos deux assemblées - a été signé à cette occasion.

Cet accord traduit la volonté de renforcer le dialogue entre nos deux institutions, notamment en matière de lutte contre le terrorisme islamiste et de développement technologique. Le groupe d'amitié France-Israël prendra toute sa part pour mettre en œuvre cet accord par des actions concrètes et l'organisation de nombreuses rencontres.

Composition de la délégation



M. Philippe DALLIER
Président du groupe
Sénateur de la Seine-Saint-Denis
(Les Républicains)



M. Gilbert-Luc Devinaz
Vice-président du groupe
Sénateur du Rhône
(Socialiste et républicain)



M. Roger Karoutchi
Vice-président du groupe
Sénateur des Hauts-de-Seine
(Les Républicains)



M. Hervé Marseille
Vice-président du groupe
Sénateur des Hauts-de-Seine
(Union Centriste)



Mme Patricia Schillinger
Vice-présidente du groupe
Sénateur du Haut-Rhin
(La République En Marche)

Composition du groupe d'amitié : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_595.html